

# **Contrat d'engagement d'achat**

## **AMAP DES CINQ +**

### **Pommes-- Poires –Jus de pommes bio**

Saison automne/hiver 2024-2025

**Le CONTRAT** est passé entre le **producteur bio** et le **partenaire consommateur**, pour un **approvisionnement mensuel en fruits et jus de fruits issus de l'agriculture biologique**.

**Producteur bio :**

Sabine et Pascal CLAVIER

29 route de Bourges, 18 110 St Georges sur Moulon – Tel : 02 48 64 61 28 - csmproducteur@orange.fr

**Partenaire consommateur :**

Nom : Prénom : .....

Adresse : .....

Tel :

Courriel : .....

Les producteurs s'engagent à

- fournir aux dates convenues les fruits et jus de fruits commandés par les adhérents de l'AMAP lors de l'établissement du contrat (montants déterminés ci-dessous) ;
- cultiver ces produits selon les principes de l'agriculture biologique, sans produits de synthèse ;
- permettre l'accès à son exploitation au partenaire consommateur pour lui faire découvrir son activité.

Le partenaire consommateur accepte de

- garantir la juste rémunération du travail du producteur ;
- partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles ;
- régler la totalité du montant du trimestre par avance par chèque.

Modalités de commande, modes de paiement, tarifs :

- **Chèque à l'ordre de : SCEA Côteaux de Haute Brune**
- Le chèque et le contrat signés sont à donner à la référente ou à déposer dans la bannette prévue à cet effet dans la grange. Pour faciliter la rapidité de traitement, la commande peut être envoyée par email à la référente : mariesebastienhuard@gmail.com
- Le consommateur commande par tranche de 1 kg à partir de 1 kg
- Tarif dégressif pour 14 kg de pommes.
- En cas d'indisponibilité exceptionnelle, report possible d'une date sur l'autre en prévenant la référente une semaine à l'avance.
- Les producteurs fournissent une variété unique de pommes chaque mois ; à chaque livraison, ils communiquent les variétés des fruits sélectionnées

**LISTE DES PRODUITS ET CALENDRIER DES DISTRIBUTIONS :**

DATES	TARIF	Mardi 22 octobre	18-19 novembre	16-17 décembre	Quantité totale	Montant total
PRODUITS						
Pommes	2,70 € /kg					
Pommes (caisse de 14kg)	2,10 € /kg soit 29,40 €					
Poires	2,70 € / kg					
jus pom'bio (mélange de variétés)	3,85 € / L					
Jus pom'bio bib 3 L	10.90 € pour 3 L					
jus pomme délisdor	3,85 € / L					
pétillant de pom'bio (sans alcool)	4,75 € / btle (75 cl)					
Jus pom'poire	4.15 € / L					

**MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE : \_\_\_\_\_€**Pour toute question contacter le bénévole référent : Marie Huard : [mariesebastienhuard@gmail.com](mailto:mariesebastienhuard@gmail.com)

Le partenaire consommateur

Le producteur

Fait le

A

Fait le

A